

Nom : Brupartners		
Acronyme :		
Domaines	Autorité compétente et/ou de référence	Echelon territorial
<input checked="" type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Enseignement <input type="checkbox"/> Qual. <input checked="" type="checkbox"/> Emploi	<input type="checkbox"/> Europe <input type="checkbox"/> Fédéral <input type="checkbox"/> Communauté flamande <input type="checkbox"/> FWB <input type="checkbox"/> Wallonie <input checked="" type="checkbox"/> RBC <input type="checkbox"/> COCOF <input type="checkbox"/> Communauté germanophone <input type="checkbox"/> VGC <input type="checkbox"/> Sous – Régional <input type="checkbox"/> Local	<input type="checkbox"/> Wallonie - Bruxelles <input type="checkbox"/> Flandre - Bruxelles <input type="checkbox"/> Régional wallon <input checked="" type="checkbox"/> Régional bruxellois <input type="checkbox"/> /s-régional wallon <input type="checkbox"/> /s-régional bruxellois
Transversal <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Références légales	<u>Ordonnance du 2 décembre 2021 relative à Brupartners</u>	
Existence de références légales : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> en activité effective	
Composition & Durée du mandat	<p>L'Assemblée plénière se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 membres effectifs et 15 membres suppléants présentés par les organisations représentatives des employeurs, des classes moyennes et des employeurs du non-marchand de la Région de Bruxelles-Capitale ; <ul style="list-style-type: none"> ➤ 7 membres effectifs et 7 membres suppléants sont présentés par les organisations représentatives des employeurs. ➤ 6 membres effectifs et 6 membres suppléants sont présentés par les organisations représentatives des classes moyennes. ➤ 2 deux membres effectifs et 2 membres suppléants sont présentés par les organisations représentatives des employeurs du non-marchand de la Région de Bruxelles-Capitale. • 15 membres effectifs et 15 membres suppléants présentés par les organisations représentatives des travailleurs de la Région de Bruxelles-Capitale. <p>Les mandats sont de 5 ans.</p> <p>Le Président et le Vice-Président, élus par les membres, sont de banc différents et d'expression linguistique différente. Leur mandat est de 2,5 ans.</p>	

	<input checked="" type="checkbox"/> Paritaire <input type="checkbox"/> Tripartite <input type="checkbox"/> Absence des partenaires sociaux		
Liens formels	<p><u>Organes dont le secrétariat est assuré par l'équipe administrative de Brupartners :</u></p> <p>Comité bruxellois de concertation économique et sociale (CBCES)</p> <p>Commission consultative en matière de placement</p> <p>Commission consultative d'agrément des entreprises de titres-services</p> <p>Commission fonds de formation titres-services</p> <p>Commission d'agrément pour congé-éducation payé</p> <p>Brupartners - Entrepreneurs Indépendants</p> <p>Conseil de l'Environnement</p> <p>Comité d'Experts Climat bruxellois</p> <p>Conseil consultatif de l'entrepreneuriat social</p> <p>Plateforme de concertation en matière d'emploi</p> <p>Assemblée des Instances Bassin Enseignement qualifiant - Formation – Emploi (<i>secrétariat assuré conjointement avec le Secrétariat du CESE Wallonie</i>)</p> <p>Commission stratégique de hub.brussels</p> <p>Conseil des Personnes Handicapées</p> <p>Conseil pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes</p>	Instances internes	<p>Assemblée Plénière Conseil d'administration</p> <p>Commissions et GT internes (thématique)</p>
Commentaires	<p>Le Secrétariat de Brupartners assurera, à partir de 2024, le secrétariat de nouveaux organes consultatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil bruxellois de Lutte contre le Racisme - la Plateforme permanente de dialogue et de concertation du non-marchand. 		
Site web	https://www.brupartners.brussels/fr		